



## RAPPORT FINANCIER 2017 2019

### *Éléments complémentaires au rapport de la commissaire aux comptes ;*

#### **COMPTE DE RESULTAT**

- Les produits sont de **1 907 078 €** pour des charges de **1 921 729€** avec un résultat de **-14 651 €**.

Le déficit annoncé s'explique essentiellement par :

- La subvention Ville de Lyon n'est pas à la hauteur de ce que nous avons inscrit au BP. Nous n'avons pas obtenu la subvention sollicitée en DGF (dotation générale de fonctionnement) pour les actions jeunesse 16-25 ans, actions en quartier politique de la Ville pour l'Espace des 4 vents.

Nous avons aussi eu une diminution en DGF sur les ALAE (accueil de loisirs à l'école). Il y a eu une erreur de calcul par les services de la Ville et il y aura une régularisation sur la subvention 2019.

#### **Quelques éléments significatifs du compte de résultat (CR) par rapport au budget prévisionnel (BP):**

- Les salaires et charges sont en augmentation du fait essentiellement, d'un départ en retraite, mais qui était provisionné et deux ruptures conventionnelles.
- Le poste transfert de charges – reprises sur provisions est en très forte augmentation (écart entre le BP et le CR), du fait de la reprise sur provision du montant concerné par l'indemnité de départ à la retraite. Les autres montants correspondent aux remboursements maladie, et de formation.
- Une bonne maîtrise des achats, services extérieurs et autres services, qui sont en légère diminution par rapport au BP.
- Une charge exceptionnelle correspondant à une réparation suite à une dégradation de locaux.
- En contrepartie, nous retrouvons le remboursement de l'assurance en produits exceptionnels.
- Une augmentation de nos produits pour le bar et restaurant associatif, avec une bonne fréquentation et de nombreux événements.

## BILAN

- Le résultat déficitaire 2017-2018 va venir diminuer nos fonds propres pour 265 416€ (ils étaient de 280 067€)
- Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont de 98 283€.
- Les produits constatés d'avance correspondent aux cotisations des activités/inscriptions que nous effectuons en juillet pour l'exercice suivant.
- Les disponibilités/trésoreries restent toujours importantes, et ce, grâce à des procédures et des organisations qui permettent cette bonne santé de notre trésorerie.

Anne Guignard, responsable administrative et financière aidée de Nora Ghedeir, mettent leurs compétences au service de l'équipe. Chaque permanent contribue à cette amélioration. Les « outils » et procédures mises en place apportent une réelle amélioration au fonctionnement général de la MJC dans la gestion administrative et financière :

- Suivis des caisses (bar, accueil des deux équipements, spectacles, Accueils de loisirs...); relance des dettes ; procédures entre la facturation, vérification et les paiements avec trois personnes différentes ; répartition de la charge de travail administratif, financier et des ressources humaines. Les procédures se sont intensifiées par la gestion des ALAE, (nouvelle organisation depuis septembre 2018). Nous gérons une centaine de salariés par mois qui nécessitent un suivi important. L'ALAE, les accueils de loisirs et l'Espace des 4 Vents participent effectivement à cette augmentation de personnels, plus tous les contrats spécifiques liés à nos activités et projets.

Pour le Conseil d'Administration,

Jean-Philippe SECHAUD, Trésorier.

Sylviane ANDRE, directrice.

## **BUDGET PREVISIONNEL**

Nous présentons un budget prévisionnel de **1 959 772€** (hors contributions volontaires de la Ville de Lyon).

### **Les éléments significatifs par rapport à la saison dernière :**

Une légère augmentation des postes Achats, services extérieurs et autres services au-regard des projets de l'année qui en contrepartie, sont financés par des subventions sur projet.

Une augmentation importante **des salaires et charges** en raison de :

- la réorganisation des rythmes scolaires – les ALAE, avec la gestion associative d'une deuxième école et les temps du soir. Il y a donc plus d'heures à rémunérer pour les équipes d'animateurs et de direction.
- une rupture conventionnelle d'une salariée ayant beaucoup d'ancienneté.
- Un contrat de professionnalisation.

Les **transferts de charges – reprises sur provisions** concerneront essentiellement le remboursement de formations de deux salariés.

Une **subvention Ville de Lyon en DGF** (dotation générale de fonctionnement) augmentée par une régularisation d'un montant pour les ALAE (dossier en cours). Nous sommes inquiets de ne pas avoir eu officiellement le montant alloué pour ce projet pour effectuer notre demande de subvention 2019 à la Ville, et présenter ce BP. Nous avons fait une estimation, qui nous l'espérons sera proche de la réalité.

Nous avons redemandé une aide pour l'action jeunesse 16-25 ans. Si nous ne l'obtenons pas de nouveau en 2019, il faudra réinterroger notre politique associative pour ce projet.

La MJC assume pour partie ce poste depuis sa création (3ans). Nous avons déjà puisé dans nos réserves pour ce dernier exercice avec pour conséquence un déficit. Nous ne pourrons plus continuer dans cette voie sans mettre en danger l'équilibre financier de la MJC.

Pour le Conseil d'Administration,

Jean-Philippe SECHAUD, Trésorier.

Sylviane ANDRE, directrice.